



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **19 novembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **10 novembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

Subvention aux associations

V_DEL_211119_16

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Kaoutar DAHOUM à Myriam MOSTEFAOUI
Pierre DUSSURGEY à Liliane GILET-BADIOU
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ
Frédéric KIZILDAG à Nadia LAKEHAL
Maoulida M'MADI à Carlos PEREIRA
Sacha FORCA à Christine BERTIN
Audrey WATRELOT à Christine BERTIN**

Rapport de Madame MOSTEFAOUI,

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 25 mars 2021, nous avons soumis au vote l'octroi des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la Ville en 2021.

Ce vote découlait de l'examen des dossiers de demande remis par les associations à l'automne 2020 et destinés à financer leurs projets sur 2021.

A l'instar de ce qui a été fait les années précédentes, il est proposé d'étudier une seconde session d'attribution des subventions permettant d'apporter un soutien aux associations n'ayant pas pu déposer leur demande lors des premières commissions d'examen ou ayant des projets qui ont été stabilisés au cours de l'année 2021.

Ainsi, les dossiers suivants sont soumis au vote du conseil municipal et font l'objet de la présente délibération.

Le tableau ci-annexé recense l'ensemble des demandes associatives dont les montants sont proposés au vote du conseil municipal.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ d'approuver le tableau global des subventions aux associations pour l'année 2021 ci-dessous ;
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021.

Association	Montant de subvention
Ecole de la Seconde Chance - E2C	10 000
Agence Nationale Tranquillité Médiation - ALTM	4 000
Projcouture Pour Tous	1 000
Total	15 000

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20211119-V_DEL_211119_16-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant l'intérêt de soutenir les associations vaudaises dans leurs actions, et d'assurer la continuité de leur fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 19 novembre 2021 par Madame Myriam MOSTEFAOUI, sixième adjointe, déléguée à la Vie associative et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

Après avoir délibéré, décide :

- ▶ d'approuver le tableau global des subventions aux associations pour l'année 2021 ci-dessous ;
- ▶ de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021.

Association	Montant de subvention
Ecole de la Seconde Chance - E2C	10 000
Agence Nationale Tranquillité Médiation - ALTM	4 000
Projcouture Pour Tous	1 000
Total	15 000

Nombre de suffrages exprimés : 43
Votes Pour : 43
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 19 novembre 2021.

Pour extrait conforme,

#signature#